

Ce site utilise et partage avec des tiers (partenaires ou prestataires) des cookies et autres traceurs à des fins de statistiques et de mesure d'audience, de partage de contenu sur les réseaux sociaux et d'utilisation d'outils de visualisation multimédia.

Le dépôt de ces cookies est soumis à l'obtention de votre consentement préalable à l'exception de certains cookies nécessaires au fonctionnement du site et des cookies de mesures d'audience pouvant être regardés comme exempts de consentement. Vous pouvez paramétrer votre choix, finalité par finalité, en cliquant sur « Paramétrer » et modifier votre choix à tout moment lors de votre navigation sur le site en cliquant sur l'onglet « Gérer les cookies » (accessible sur le site, en bas de page). Pour plus d'informations, [voir notre politique Cookies](#).

[ACCEPTER](#)

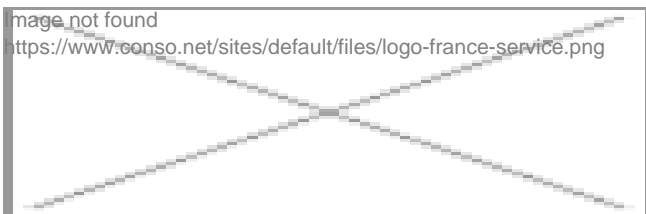
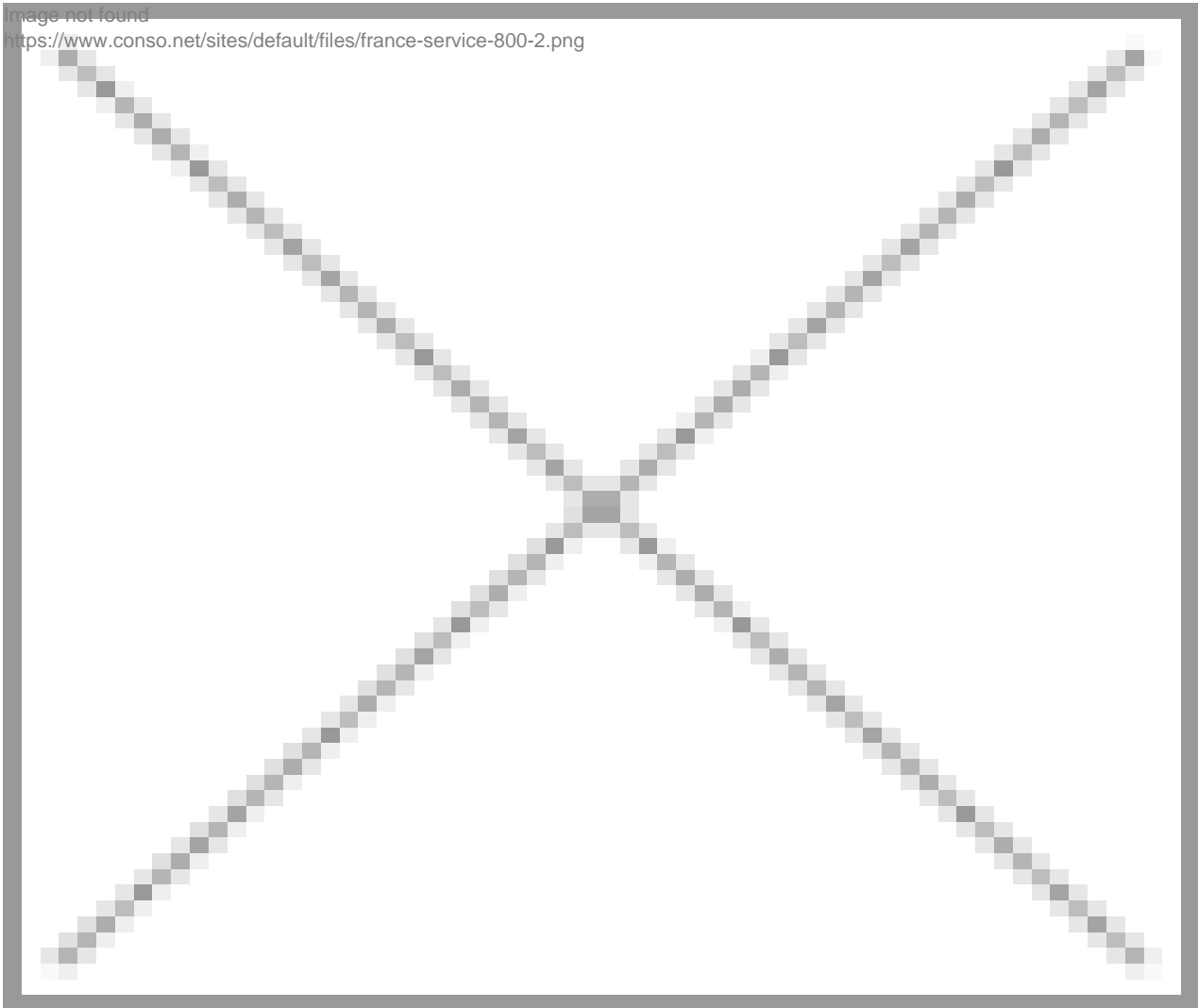
FRANCE SERVICES : LES SERVICES PUBLICS PRÈS DE CHEZ VOUS !

Les services publics près de chez vous !

Date de publication : **12/05/2022 - Droit/justice**

Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique... A moins de 30 minutes de chez vous, les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique.

La volonté du Gouvernement de rapprocher le service public des usagers, a donné naissance à **des espaces France services. 2 055 guichets uniques** de proximité, regroupant sur leurs sites plusieurs administrations. ont ouvert sur le territoire français.



1 - Quels sont les services disponibles ?

Démarches administratives liées à la situation fiscale, la santé, la famille, la retraite ou l'emploi?

Les **espaces France services** permettent aux usagers d'accéder à un bouquet de services du quotidien. Dans chaque France services, il est possible de solliciter les services **de l'Etat ou de partenaires de l'Etat** : Direction générale des finances publiques, Ministère de l'Intérieur, Ministère de la Justice, La Poste, Pôle emploi, Caisse nationale des allocations familiales, Assurance maladie (CPAM), Assurance retraite, Mutualité sociale agricole (MSA).

2 - Pour quelles démarches ?

Les agents France services sont formés pour apporter des réponses adaptées à chaque situation individuelle. Les aides sont multiples.

Ils peuvent :

- vous délivrer une information de premier niveau (réponses aux questions, accompagnement des démarches administratives du quotidien comme la déclaration de revenus, la gestion du prélèvement à la source, le renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire et de la carte grise...).
- vous accompagner aux usages du numérique (création d'une adresse e-mail, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs...),
- vous aider dans vos démarches en ligne (navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne...),
- vous conseiller dans la résolution des cas complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires.

Exemples d'accompagnements proposés : je déclare mes revenus, j'établis mon permis de conduire ou ma carte d'identité, je demande une aide (allocation logement, RSA), je cherche un emploi, je cherche à rembourser mes soins, je prépare ma retraite, je fais face à un litige ou un conflit, j'attends un enfant...

3 - Trouver une maison France services près de chez vous ?

> [Visiter le site France Services](#)

URL source: <https://inc-conso.fr/content/france-services-les-services-publics-pres-de-chez-vous>